



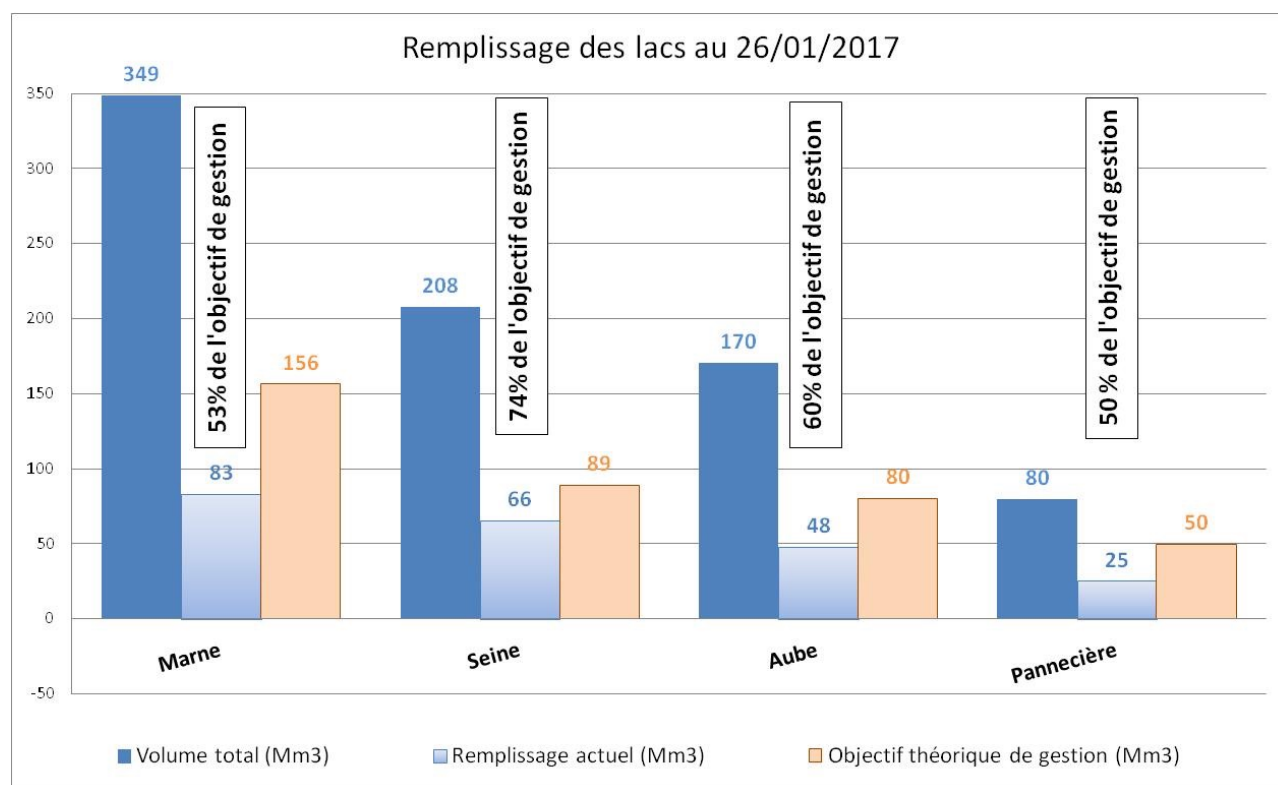
Bassin de la Seine : faute de pluie, des lacs-réservoirs encore peu remplis cet hiver

Paris, le 26 janvier 2017- En conséquence d'un déficit pluviométrique marqué depuis la fin novembre, les 4 lacs-réservoirs stockent, le 26 janvier, un volume cumulé de 222 millions de m³ (soit 28 % de leur capacité totale de stockage) et enregistrent un déficit de 154 millions de m³ par rapport aux objectifs théoriques à cette date. Ce déficit global s'accroît aujourd'hui à la vitesse moyenne de 2 millions de m³ supplémentaires chaque jour.

Les eaux stockées dans les lacs-réservoirs constituent une réserve nécessaire pour le maintien des usages domestiques, agricoles et industriels durant la saison sèche. L'objectif est d'atteindre le plein remplissage de ces ouvrages fin juin afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle de soutien d'étiage.

Cette situation est désormais nettement plus déficitaire que celle rencontrée l'année dernière à la même époque : le maximum de déficit avait été atteint le 5 janvier 2016, avec un déficit de remplissage par rapport aux objectifs théoriques de 129 millions de m³ pour les quatre ouvrages.

Les volumes de remplissage des lacs établis au 26 janvier, ainsi que la comparaison aux objectifs de remplissage théoriques, sont représentés sur le graphique suivant :



Les quelques précipitations intervenues il y a une dizaine de jours ont été insuffisantes pour combler les écarts, et n'ont pas non plus permis une stabilisation de la situation globale : le déficit de remplissage continue donc de s'amplifier.

Il est à noter que sur les lacs Seine et Aube, la situation s'est légèrement améliorée à la faveur des dernières pluies qui ont généré une augmentation modérée du débit des cours d'eau. L'augmentation des débits de prise a ainsi été suffisante pour observer une stabilisation temporaire, voire une légère réduction des déficits sur ces deux lacs. Cependant, les prévisions de Météo-France sur l'ensemble du territoire de l'EPTB Seine Grands Lacs font état d'une pluviométrie quasi-nulle pour la semaine à venir, ce qui devrait entraîner la poursuite du tarissement des débits des cours d'eau, et une nouvelle aggravation du déficit de remplissage.

En raison de ce déficit global très important, les probabilités de plein remplissage des lacs-réservoirs, dans le respect des débits réservés, s'affaiblissent. La probabilité d'un retour sur la courbe au 1^{er} avril est estimée à 7 chances sur 10 sur le lac-réservoir Aube, et à 6 chances sur 10 sur le lac-réservoir Marne. Sur le lac-réservoir Seine, cette probabilité s'est réduite à 4 chances sur 10, mais la probabilité de remplir le réservoir à 85 % au 1^{er} avril reste de 8 chances sur 10. Concernant le lac-réservoir de Pannecièrre, les espérances d'un retour sur la courbe objectif au 1^{er} avril sont désormais seulement de 2 chances sur 10.

La gestion des lacs-réservoirs est actuellement réglée pour une optimisation des prises et un maintien des débits aval au plus près du débit réservé, tout en restant attentif aux besoins des principaux usagers en aval, et en particulier la centrale de Nogent-sur-Seine. Une réunion de concertation avec Troyes Champagne Métropole a été organisée dans le courant de la semaine dernière, afin d'envisager une diminution des débits laissés en Seine et transitant dans l'agglomération troyenne. Ce débit minimum à laisser en Seine a été fixé dans un premier temps à 8 m³/s. Cette décision a permis d'augmenter légèrement les prises, et de stabiliser la situation sur le lac réservoir Seine.

Cette situation de déficit de remplissage, déjà connue pendant l'hiver 2015/2016 et qui fait suite à la forte crue de juin 2016 de la Seine à Paris, interroge sur l'impact potentiel du changement climatique sur ce territoire. Elle justifie pleinement la signature, par l'EPTB Seine Grands Lacs, de la déclaration d'engagement pour l'adaptation du bassin Seine-Normandie au changement climatique dans le domaine de l'eau, autorisée le 26 janvier par son Conseil d'administration.

À propos de l'EPTB Seine Grands Lacs:

Gestionnaire des barrages-réservoirs du bassin de la Seine, il s'agit d'un établissement public interdépartemental créé en 1969, regroupant Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. Il assure la double mission historique d'écrêter les crues d'hiver et de printemps et de soutenir les débits de la Seine et ses affluents (Aube, Marne et Yonne) en été et en automne. Son action est efficace dès l'aval immédiat de ses ouvrages.

Reconnu Établissement public territorial de bassin depuis février 2011, Seine Grands Lacs est un acteur majeur de l'eau sur le bassin amont de la Seine. L'EPTB agit dans le cadre du plan Seine en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations et œuvre à la réalisation d'un projet de nouvel ouvrage dans le secteur de la Bassée (Seine-et-Marne), destiné à compléter le dispositif de protection contre les inondations et à réduire les dommages prévisibles liés à ces phénomènes. Il est porteur d'un Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes.

Dans le contexte du changement climatique, Seine Grands Lacs développe de nouvelles actions destinées à compléter le dispositif de gestion des inondations et des étiages et à réduire les dommages prévisibles liés à ces phénomènes.

Contacts presse :

Jean-François MAGNIEN - Ingrid BILANI

Tel : 01 44 75 29 04 - Email : communication@seinegrandslacs.fr

www.seinegrandslacs.fr

